

## CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil municipal de la commune de LASSAY-LES-CHÂTEAUX, légalement convoqué le 1<sup>er</sup> décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, le lundi 06 décembre 2021 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Jean RAILLARD, Maire.

**CONSEILLERS** : En exercice : **19** - Présents : **17** - Pouvoir(s) : **02** - Votants : **19**

**Présent(s)** : J. RAILLARD – S. SOULARD – M. RIGOUIN – B. LANDAIS – MF. THELIER – S. SAINT-ELLIER – C. BORDERIE – T. LEBLANC – M. POUSSIER – F. BEAUDUCEL – C. ALLAIN – D. BARON – J. DELAUNAY – C. MOREAU – C. BEAUDOUIN – C. MAIRE – A. LECOQ

**Absent(s) excusé(s)** : /

M. CONNEAU a donné pouvoir à S. SOULARD

B. GAUTIER a donné pouvoir à C. BORDERIE

**Secrétaire de séance** : Madame Soizick SOULARD a été désignée secrétaire de séance.

### TARIFS 2022 – DIVERS

**N° 2021-104**

**Rapporteur : B. LANDAIS**

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L2121-29 portant sur la compétence du Conseil municipal en matière de règlement des affaires de la Commune,

Vu la délibération N° 2020-084, en date du 07 décembre 2020, relative aux tarifs communaux divers (visite roseraie, fourrière animale, vente de bois, tentes de réception) applicables sur l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

#### ARTICLE 1

De modifier la grille des tarifs communaux ci-dessous et de décider de son entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 :

TARIFS DIVERS	2022
<b>VISITE DE LA ROSERAIE</b>	
Visite commentée par le Responsable des espaces verts, sur demande de l'Office de tourisme	60,00
<b>FOURRIERE ANIMALE</b>	
Prise en charge - 1 <sup>ère</sup> capture d'un animal appartenant à un propriétaire	gratuit
Prise en charge - dès la 2 <sup>ème</sup> capture d'un animal appartenant à un propriétaire	70,00
Jour de garde, par animal	25,00
<b>VENTE DE BOIS</b>	
Les stères sont retirés par le demandeur, avec ses moyens propres, auprès des Services techniques.	
Le stère à couper ou tombé (bûche de 1m pour un volume de 1 m <sup>3</sup> )	25,00
<b>TENTES DE RECEPTION</b>	
La location de tente de réception est prévue pour un week-end (du vendredi au lundi)	
Communes du SIVOM de Lassay - Particuliers	90,00
Communes du SIVOM de Lassay - Associations et communes	55,00
Hors SIVOM de Lassay - Particuliers	170,00
Hors SIVOM de Lassay - Associations et communes	130,00
Hors SIVOM de Lassay - Déplacement	100,00

Vote : Pour : unanimité ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Les formalités de publicité ayant été effectuées ce jour,

LASSAY-LES-CHATEAUX, le 07 décembre 2021

Le Maire,

Jean RAILLARD

